

**A) IDENTIFICATION**

Bien proposé : Les berges de la Seine à Paris  
Lieu : Ile de France  
Etat partie : France  
Date : 1 octobre 1990

**B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS**

Que ce bien culturel soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des Critères I et II.

**C) OBSERVATIONS DE L'ICOMOS**

L'ICOMOS aimerait qu'un contrôle rigoureux soit maintenu non seulement en ce qui concerne le tissu urbain environnant, mais aussi les caractéristiques architecturales et la hauteur des constructions visibles depuis les berges, pour maintenir ainsi l'intégralité du site et des perspectives.

**D) JUSTIFICATION**

Paris est une ville fluviale. Dès les premiers établissements humains (depuis la préhistoire et du village des tribus des Parisii) la Seine a joué un rôle à la fois défensif et économique.

La ville historique actuelle qui s'est développée du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, traduit l'évolution successive des relations de l'homme à l'eau: défense, échanges, promenade...

Le choix du périmètre du pont Sully au pont d'Iéna s'appuie sur l'ancienne distinction du Paris d'amont et du Paris d'aval. En amont de l'Arsenal commençait le Paris portuaire et batellier, le Paris d'aval royal, puis aristocratique, n'avait qu'une activité commerciale réduite: c'est cette partie noble de la ville qui est retenue ici. L'emprise de l'Etat à travers ses réalisations et sa législation y est extrêmement forte. Les quais de la Seine dans la

partie proprement historique de son cours, du pont Sully au pont d'Iéna, les îles de la Cité et Saint-Louis. Le périmètre demandé inclût également les ordonnances riveraines et perspectives ci-après: place Saint Germain - l'Auxerrois, ensemble formé par le palais du Louvre et le jardin des Tuileries, place de la Concorde avec l'axe église de la Madeleine- Assemblée Nationale, Hôtel des Invalides et esplanade - Grand et Petit Palais des Champs-Élysées, l'École Militaire - le Champ-de-Mars - la tour Eiffel - le palais de Chaillot et les jardins du Trocadéro.

L'acquisition de la maîtrise progressive du site et de la "rivière" peut se lire dans l'articulation des deux îles de la Cité et de l'île Saint-Louis avec le rivage, l'adaptation du passage Nord-Sud, les cheminements riverains à l'intérieur du méandre, la construction des quais et la canalisation du fleuve.

De même, si les enceintes successives de la ville (enceintes de Philippe-Auguste, de Charles V, des Fermiers Généraux), ont disparu, elles sont encore lisibles dans le changement de trame des constructions, plus serré dans le Marais et l'île Saint-Louis, plus ouvert après le Louvre, au-delà duquel se multiplient les grandes ordonnances classiques, selon trois axes perpendiculaires, Palais-Bourbon, Concorde-Madeleine, Invalides-Grand et Petit-Palais, Champ-de-Mars, École Militaire et palais de Chaillot.

L'ensemble qui doit faire l'objet d'une lecture géographique et historique, constitue aujourd'hui un exemple remarquable d'architecture fluvio-urbaine, où les strates de l'histoire sont harmonieusement superposées.

- **Critère I.** Les quais de la Seine sont jalonnés d'une succession de chefs-d'œuvre dont on retiendra particulièrement Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, le Louvre, le palais de l'Institut, l'Hôtel des Invalides, la place de la Concorde, l'École Militaire, la Monnaie, le Grand Palais des Champs-Élysées, la tour Eiffel, le palais de Chaillot. Certains d'entre eux comme Notre-Dame et la Sainte-Chapelle ont constitué une référence certaine dans la diffusion de la construction gothique, cependant que la place de la Concorde, où la perspective des Invalides ont influencé l'urbanisme des capitales européennes.

Le Marais et l'île Saint-Louis offrent des ensembles architecturaux cohérents, avec des exemples très significatifs de la construction parisienne des XVIIe et XVIIIe siècles (hôtel Lauzun et hôtel Lambert dans l'île Saint-Louis) quai Malaquais et quai Voltaire.

- **Critère II.** "L'urbanisme haussmannien qui marque la partie ouest de la ville a inspiré la construction de grandes villes du Nouveau monde, en particulier en Amérique Latine. Enfin la tour Eiffel et le Palais de Chaillot sont des témoignages insignes des grandes expositions universelles dont l'importance a été si grande au XIXe et au XXe siècles".

ICOMOS, mai 1991